

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

78206
Objet

LOYERS CITE DES RAPATRIÉS.

DATE DE CONVOCATION

14 décembre 1978

DATE D'AFFICHAGE

14 décembre 1978

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 23

Nombre de votants 27

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent *soixante dix huit*

le *vingt* décembre

à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. TÉTARD

Etaient présents : MM. TETARD, BUJARD, LIS, BOUCHET, LACHAUD, BOUTET, TABER, MONTRON, PAPEAU, POUMAILLOUX, NAULIN, MAURELLET, BOISARD, GUICHAOUA, BOULAN, BROTREAU, BERLAND, DUFÉIL, PELLETIER, Mme TACQUET, MM. CASAL, TAP, POUGET.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. Me DUFOUR par M. le Maire
M. COLLE par M. LIS
Melle FOUCHE par Mme TACQUET

Absents : MM. M. VIAUD par M. PELLETIER

Monsieur PELLETIER

a été élu Secrétaire.

Par délibération du 27 Juin 1977, le Conseil Municipal a fixé les loyers de la Cité des Rapatriés à compter du 1er Juillet 1977.

La Commission des Finances dans sa séance du 24 Novembre 1978 propose d'actualiser ces loyers en les indexant proportionnellement à l'écart existant entre l'indice de la construction du 3ème trimestre 1977 égal à 438 et celui du deuxième trimestre 1978 égal à 461, dernier indice connu.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- VU les propositions de la Commission des Finances en date du 20 Novembre 1978,

D E C I D E :

- de fixer comme suite le montant des loyers des logements de la Cité des Rapatriés à compter du 1er Janvier 1979:

	Pour mémoire Ancien tarif A/C du 01.07.77	Nouveau tarif A/C DU 01.01.69
- logement Type F III (avec garage cellier)	133,00 F	140,00 F
- logement Type F IV (avec garage cellier)	140,00 F	150,00 F

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre MM. les Membres présents.



Pour extrait conforme,
Le Maire,

[Handwritten signature]

